

Rue de Trèves 70
1000 Bruxelles
téléphone 02-237
de 9 h à 16 h

Expéditeur ONAFTS Rue de Trèves 70 B-1000 Bruxelles

**Demande d'allocations
familiales
pour travailleurs
salariés**

contact

téléphone

dossier n°

Ce formulaire doit être utilisé pour demander les allocations familiales en Belgique en tant que travailleur salarié. Toute personne qui est en chômage, invalide ou pensionnée en tant que travailleur salarié continue bien entendu à être considérée comme un travailleur salarié dans le cadre de la législation relative aux allocations familiales. Les membres du personnel du secteur public (fonctionnaires) ont un régime propre.

Par qui les allocations familiales doivent-elles être demandées?

Les allocation familiales doivent être demandées **par un travailleur salarié**.

Le père légal de l'enfant est le premier à entrer en ligne de compte comme demandeur.

Si ce dernier n'est pas un travailleur salarié, les allocations familiales peuvent être demandées par la mère.

Après la mère, d'autres personnes peuvent formuler la demande: la personne qui est établie en ménage avec l'un des parents, l'un des grands-parents, un oncle, une tante (s'ils font partie du ménage), ou encore un frère ou une soeur de l'enfant.

Comment demander les allocations familiales?

Remplissez ce formulaire de demande, signez-le et envoyez-le à votre organisme d'allocations familiales. Si vous ne connaissez pas cet organisme, demandez-le à votre employeur actuel ou à votre dernier employeur. Renvoyez-le à temps pour prévenir tout retard dans les paiements.

Suivez attentivement les indications en italique.

A qui les allocations familiales sont-elles payées?

A la personne qui élève l'enfant, donc généralement à la mère.

Vous désirez des renseignements complémentaires?

Pour toute question éventuelle, vous pouvez vous adresser à l'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés, rue de Trèves 70 à 1000 Bruxelles.

Les renseignements que vous fournissez dans ce formulaire sont recueillis pour l'établissement du droit aux allocations familiales et leur paiement. Ils sont protégés par la loi du 8 décembre 1992 relative au traitement des données à caractère personnel. Pour consulter ou rectifier les renseignements qui vous concernent, vous pouvez vous adresser à l'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés.

10

Renseignements personnels vous concernant

11

Pour les femmes: nom de jeune fille

nom
prénom
né(e) le homme femme
numéro national
nationalité
rue et numéro
numéro postal et localité
numéro de téléphone

Il figure dans le coin supérieur droit de votre carte SIS.

20

Votre situation familiale

21

Votre situation actuelle

Vous pouvez éventuellement mettre une croix dans plusieurs cases.

marié(e) depuis le avec né(e) le
 établi(e) en ménage depuis le avec né(e) le
 divorcé(e) depuis le de né(e) le
 séparé(e) depuis le de né(e) le
 célibataire
 veuve/veuf de décédé(e) le à

30

Votre situation professionnelle

31

Votre situation actuelle

travailleur(euse) salarié(e)
 chômeur (chômeuse)
Organisme de paiement (*dénomination et adresse du bureau régional*)
.....
.....
.....
 pensionné(e)
→ Joignez une copie de votre brevet de pension ou de la notification de votre pension, à moins que vous n'ayez déjà remis ce document.
 bénéficiaire d'indemnités de maladie/d'invalidité payées par (*dénomination et adresse de la mutualité*)
.....
.....
.....
 autre situation

Vous pouvez également apposer une vignette de la mutualité.

32 Etes-vous en outre travail-
leur(euse) indépendant(e) ou
aidant(e) d'un(e) travail-
leur(euse) indépendant(e)? non
 oui

33 Etes-vous atteint(e) d'un
handicap? non
 oui, depuis le

Mon handicap est reconnu par (*dénomination et adresse de l'institution*)

.....
.....

34 Votre (vos) employeur(s)
actuel(s) ou votre (vos)
dernier(s) employeur(s) nom

adresse

.....
.....

*Si vous n'avez pas
suffisamment de place, vous
pouvez joindre une feuille
séparée.*

40 **Situation professionnelle de votre conjoint/partenaire**

41 Votre conjoint/partenaire est-
il(elle) travailleur(euse) indé-
pendant(e) ou aidant(e)
d'un(e) travailleur(euse)
indépendant(e)? non
 oui

42 Votre conjoint/partenaire tra-
vaille-t-il(elle) pour une orga-
nisation internationale? non
 oui

*Institutions européennes,
OTAN, etc.*

43 Votre conjoint/partenaire
travaille-t-il(elle) en dehors
de la Belgique? non
 oui

50

Enfants pour lesquels vous demandez les allocations familiales

51 Je demande les allocations familiales pour

Lien: fils, fille, frère, beau-fils, petite-fille, etc.

Indiquez également les enfants adoptés et les enfants sous tutelle officielle.

Les enfants qui étudient, qui travaillent sous contrat d'apprentissage, qui sont demandeurs d'emploi ou qui accomplissent un stage ont généralement droit aux allocations familiales jusqu'à l'âge de 25 ans.

Si vous n'avez pas suffisamment de place, vous pouvez joindre une feuille séparée.

nom	date de naissance
prénom	lien
nom	date de naissance
prénom	lien
nom	date de naissance
prénom	lien
nom	date de naissance
prénom	lien

52 Enfants mentionnés ci-dessus, atteints d'un handicap reconnu de 66% au moins

nom et prénom	
.....
.....
.....

53 Si des enfants sont placés dans votre ménage, indiquez ici leur nom et leur prénom.

Placés par l'intermédiaire d'une instance officielle (juge, ministère, service d'adoption)

nom et prénom	depuis le
.....
.....
.....

54 Y a-t-il dans votre ménage des enfants en faveur desquels les allocations familiales sont payées par un autre organisme?

non

oui (*nom et prénom des enfants*)

.....

.....

organisme d'allocations familiales (*dénomination et adresse*)

.....

.....

numéro du dossier

60

Votre lien avec les enfants

61 Quel est votre lien avec les enfants?

Si votre réponse n'est pas la même pour tous les enfants, joignez une feuille séparée.

père légal → **Passez tout de suite à la rubrique 70.**

mère → **Passez au point 62.**

autre lien → **Passez tout de suite au point 63.**
(*frère, grand-mère, beau-père, etc.*)

62

Vous demandez les allocations familiales en tant que mère.

Uniquement si elle diffère des renseignements fournis à la rubrique 10.

Si vous n'avez pas suffisamment de place, vous pouvez joindre une feuille séparée.

Complétez ci-dessous les renseignements concernant le père légal.

nom
prénom
date de naissance
adresse

Est-il travailleur salarié? non oui

Est-il travailleur indépendant? non oui

Est-il sans profession? non oui

Est-il décédé? non oui

Autre situation

→ Passez à présent à la rubrique 70.

63

Vous demandez les allocations familiales pour un ou plusieurs enfants qui ne sont pas vos propres enfants.

N'indiquez rien ici pour les enfants que vous avez adoptés ou pris sous tutelle officielle. Ils sont considérés comme vos propres enfants.

Complétez ci-dessous les renseignements concernant les parents des enfants dont vous n'êtes ni le père ni la mère.

père légal

nom
prénom
date de naissance
adresse

Est-il travailleur salarié? non oui

Est-il travailleur indépendant? non oui

Est-il sans profession? non oui

Est-il décédé? non oui

Autre situation

mère

nom
(nom de jeune fille)
prénom
date de naissance
adresse

Est-elle travailleuse salariée? non oui

Est-elle travailleuse indépendante? non oui

Est-elle sans profession? non oui

Est-elle décédée? non oui

Autre situation

Si vous n'avez pas suffisamment de place, vous pouvez joindre une feuille séparée

70

Mère ou personne qui la remplace

71 Où et par qui les enfants sont-ils élevés?

Selon la loi, les allocations familiales doivent être payées à la mère ou, si celle-ci ne se trouve pas dans le ménage, à la personne qui la remplace.

Les allocations familiales seront payées à la personne dont vous indiquez ici le nom et l'adresse.

Si vous n'avez pas suffisamment de place, vous pouvez joindre une feuille séparée.

dans le ménage, par (généralement la mère)

nom et prénom

adresse
(Uniquement si elle diffère des renseignements fournis à la rubrique 10.)

numéro de téléphone éventuel

en dehors du ménage

nom et prénom de la personne ou dénomination de l'institution

adresse

numéro de téléphone éventuel

quels enfants (nom et prénom) et depuis quand?

.....
.....
.....

80

Allocations familiales antérieures éventuelles

81 Des allocations familiales ont-elles déjà été payées antérieurement?

Votre demande pourra être traitée plus rapidement si vous joignez le talon d'un paiement ou un extrait de compte bancaire (vous pouvez aussi joindre une copie).

non

oui, par (nom et adresse de l'organisme)

.....

.....

numéro du dossier

90

Signature

Je déclare avoir rempli correctement la présente demande.
Je sais que la communication délibérée de données inexactes est punissable.
Je joins annexe(s).

Date



Signature